

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

Afférents au Comité syndical	180
En exercice	180
Dont collège des affaires communes	180
Dont Collège assainissement non collectif	143
Dont Collège assainissement collectif	2
Dont Collège eau potable	30
Date de la convocation	
13 avril 2026	

L'an deux mille vingt-six

et le dix-sept avril

à 9h00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président**

Le Comité Syndical du 10 avril 2026, régulièrement convoqué par courrier du 27 mars 2026 n'ayant atteint le quorum, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le vendredi 17 avril 2026 conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de délibérer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

Nombre de Membres présents collège affaires communes : 18, collège assainissement non collectif : 12, collège assainissement collectif : 01, collège eau potable : 07. Pouvoirs : collège affaires communes : 00, collège assainissement non collectif : 00, collège assainissement collectif : 00, collège eau potable : 00.

Date d'affichage
13 avril 2026

Monsieur DANJOU Dominique est élu secrétaire de séance à l'unanimité

**TARIFS ET REDEVANCES REGIE ASSAINISSEMENT**

**NON-COLLECTIF**

Objet de la Délibération
--------------------------

**TARIFS ET  
REDEVANCES REGIE  
ASSAINISSEMENT  
NON-COLLECTIF**

**DELIBERATION  
N° 2026-14**

Vu la délibération 2023-21 du Comité syndical du 15 décembre 2023 fixant les participations, tarifs et redevances l'assainissement non-collectif à partir de l'année 2024,

Considérant l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie « assainissement » en date du 24 mars 2026,

Considérant l'avis favorable du Bureau syndical en date du 24 mars 2026,

Le Collège assainissement non-collectif fixe à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026, pour l'assainissement non-collectif par 12 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, des tarifs et redevances suivant l'annexe jointe à la présente délibération,

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président  
  
Jean-Pol RICHELET



après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 20 avril 2026

et publication ou notification

Du 20 avril 2026



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 008-240800912-20260417-C202614-DE

**Annexe à la délibération 2026-14 du Comité syndical du 17 avril 2026, fixant les tarifs SPANC de la Régie Assainissement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

**TARIFS SPANC AU 01/07/2026 (nouveaux tarifs)**

Volume prétraitement (X) ou Capacité traitement (Y)	Redevance Contrôle périodique	Pénalités financières (article 28 du règlement de service)	Redevance Contrôle de conception et de réalisation	Redevance Contre-visite des contrôles de réalisation et de bon fonctionnement	Redevance Contrôle dans le cadre d'une vente d'immeuble	Redevance Entretien des dispositifs ( incluant le coût du contrôle périodique )			
	HT	HT	HT		HT	PRETRAITEMENT CLASSIQUE	HT / an	DISPOSITIF TYPE MICRO-STATION	HT / an
X ≤ 5 m3	<b>90.00 €</b>	<b>360.00 €</b>	250.00 €	50.00 €	120.00 €	<b>BASE</b> ( 1 visite annuelle d'inspection + la vidange chaque fois que nécessaire )			
5 m3 < X ≤ 10 m3	180.00 €	<b>720.00 €</b>				X ≤ 6m3	70.00 €	Y ≤ 8 EH	120.00 €
						6m3 > X ≤ 12m3	110.00 €	8 EH < Y ≤ 14 EH	190.00 €
X > 10 m3	270.00 €	<b>1 080.00 €</b>				<b>TOTAL</b> ( 2 visites annuelles d'entretien + la vidange chaque fois que nécessaire )			
Y ≤ 7 EH	<b>90.00 €</b>	<b>360.00 €</b>				X ≤ 6m3	120.00 €	Y ≤ 8 EH	170.00 €
						6m3 > X ≤ 12m3	180.00 €	8 EH < Y ≤ 14 EH	240.00 €
7 EH < Y ≤ 12 EH	180.00 €	<b>720.00 €</b>				<b>OPTIONS</b> (uniquement en complément d'un forfait <b>TOTAL</b> )			
Y > 12 EH	270.00 €	<b>1 080.00 €</b>				Option Bac dégraisseur ≤ 500 L	20.00 €	Option Bac dégraisseur > 500 L	220.00 €
			Option Pompe de relevage	130.00 €	Option Matériaux de filtration	180.00 €			
			Option Cartouche anti-odeurs	50.00 €	Option Préfiltre décolloïdeur	20.00 €			

Envoyé en préfecture le 20/04/2026  
 Reçu en préfecture le 20/04/2026  
 Publié le  
 ID : 008-240800912-20260417-C202614-DE